



Bureau Citoyen

Avril 2021

Une stratégie nouvelle pour une meilleure démocratie participative au niveau local

Rapport stratégique

Dr. Mehdi Rais

Depuis l'adoption de la Constitution de 2011, la relation entre l'Administration et le Citoyen s'inscrit au cœur de la bonne gouvernance au Maroc. La Régionalisation avancée a permis d'ouvrir une nouvelle voie démocratique au sein du Royaume en consacrant le concept de « la démocratie participative » à côté de « la démocratie représentative ». D'aucune estime que la démocratie participative tend à remplacer la représentation des citoyens, en réalité, l'exercice démocratique exige l'existence de cette voie représentative qui demeure renforcé par la participation effective des citoyens dans la gestion des Affaires publiques de la cité.

Au Maroc, la Constitution 2011 complétée par les Lois Organiques des Collectivités territoriales consacrent les principes de la bonne gouvernance locale et la démocratie participative au niveau des circonscriptions territoriales. Désormais, le Citoyen est appelé à participer activement et aussi à intervenir dans la mise en œuvre des politiques publiques au niveau régional et communal. Pour ce faire, des mesures doivent être prises pour permettre aux citoyens d'exercer ce droit, notamment le renforcement du principe de l'accès à l'information, l'amélioration de l'accueil des citoyens, la réception des réclamations et suggestions ainsi que le déploiement de plusieurs efforts pour satisfaire les intérêts de la population locale. Pour ce faire, il est nécessaire de mettre en place une structure administrative au sein des Collectivités locales, en l'occurrence, les Communes. D'où la création du projet « Bureau Citoyen ».

Bureau citoyen : quel objectif ?

Sachant les priorités en matière de l'épanouissement du Citoyen, et conscient que les citoyens doivent être inclus dans la gestion des affaires locales, une démarche a été établie pour permettre une meilleure communication entre les Citoyens et les responsables communaux et régionaux. En s'inspirant du modèle Allemand, des « Bureaux Citoyens » ont vu le jour dans les communes De la Région Tanger-Tétouan-Al Hoceima. Ils ont pour objet de faciliter le rapprochement entre les citoyens et les élus locaux.

Lesdits Bureaux Citoyens ont également pour tâche d'assurer une meilleure communication entre les responsables et la Société civile et d'enregistrer les recommandations des citoyens afin de satisfaire leurs attentes, ce qui permettra en conséquence, d'accélérer le développement social des Régions préconisé par Sa Majesté le Roi Mohammed VI que Dieu le Bénisse.

Ainsi, le Bureau Citoyen constitue un moyen pertinent pour l'exercice de la démocratie participative au niveau local. Celui-ci permet de faciliter la communication entre le décideur politique, l'acteur social, la société civile et les citoyens. Comme son nom l'indique, ce Bureau met l'accent particulièrement sur les

citoyens et leurs intérêts afin d'assurer une gestion concertée de la chose publique fondée sur la consultation, le suivi et l'évaluation.

Bureau citoyen : la phase de création

Suite à une série de réunions et concertations, le premier Bureau Citoyen a vu le jour en Mars 2018 dans la Commune de Tétouan. S'en suivent alors ; 4 autres Bureaux citoyens comme le démontre le tableau suivant :

Commune	Période	Statut
Tétouan	12 mars 2018	Opérationnel
Ouad Laou	4 Août 2018	Opérationnel
Chefchaoun	31 Octobre 2018	Opérationnel
M'diq	15 Février 2019	Opérationnel
Martil	Courant 2021	Ouverture prochaine
Ouazzan	Courant 2021	Ouverture prochaine

Il s'agit de noter que d'autres projets de Bureaux Citoyens sont en cours de création courant 2019 et durant l'année 2020, en l'occurrence, à Tanger, Ouazzane, Martil...

Cette expérience inédite a suscité un intérêt particulier non seulement au niveau local ou régional, mais aussi sur le plan national. Dès lors, le Ministère de la Réforme de l'Administration et de la Fonction Publique a immédiatement appuyé cette initiative. Celui-ci s'est engagé à accompagner la création et la mise en œuvre des Bureau Citoyen sur le court, moyen et long terme pour les généraliser sur l'ensemble du territoire national.

Bureau citoyen : la phase de consolidation

Après la création d'un certain nombre de Bureaux Citoyens et l'engagement de plusieurs communes de s'impliquer dans ce projet, il a été nécessaire de consolider les démarches techniques et administratives des Bureaux Citoyens. A cet égard, un comité de suivi et de coordination fut instauré pour assurer le suivi de l'évolution du fonctionnement des Bureaux Citoyens créés et/ou en cours de création au niveau de la région Tanger-Tétouan-Al Hoceima.

De même, une Charte des Bureaux Citoyens a été adoptée qui détermine les modalités de fonctionnement et d'exercice. Cette charte démontre aussi les droits et les devoirs de tous les protagonistes des bureaux. Le texte de ladite Charte a été votée en plénière par le Comité d'évaluation et de suivi, il demeure, désormais, sujet de vote définitif et adoption par les Conseil Communaux concernés.

Bureau citoyen : début des cycles de formation

Troisième étape de l'institutionnalisation des Bureaux Citoyens, la phase de la formation reste de loin la plus importante de tous le processus. Durant cette étape, les élus, fonctionnaires, société civile et citoyens bénéficieront des cycles de formations approfondies et accélérés pour dynamiser le travail des Bureaux Citoyens. Il s'agit, en effet, de véhiculer l'idée que le Bureau Citoyen constitue le mécanisme le plus important pour une communication directe entre l'administration et les citoyens.

Durant toute la phase de la formation, l'accent est mis sur les modalités et les mécanismes permettant l'accès à l'information, accueil et traitement des recommandations et suggestions des citoyens, rédiger et relever les plaidoyers et l'organisation des réunions de consultation et de travail avec les représentants des citoyens de manière générale ainsi que des catégories bien précises (professionnelle,

artisanale, sportive...), c'est la raison pour laquelle les sessions de formation porteront principalement sur les éléments suivants :

**Le droit d'accès à l'information*

**La facilitation des procédures administratives*

**L'implication des citoyens dans les affaires locales*

L'étape de la formation est accompagnée par la publication du Guide des Bureaux Citoyens qui sera distribué à l'ensemble des Bureaux Citoyens et les différentes communes participantes au projet.

Bureau citoyen : Perspective 2021-2022

La perspective essentielle réside dans la continuité de la politique de formation parallèlement à l'inauguration de nouveaux Bureaux Citoyens. Pour ce faire, il est recommandable de se focaliser sur :

**Le fonctionnement optimal des Bureaux Citoyens*

**La relation existante entre les Bureaux et les Citoyens*

**L'implication des Citoyens dans le travail des Bureaux installés au niveau des Communes.*

L'autre enjeu se matérialise par la généralisation des Bureaux Citoyens sur l'ensemble du territoire marocain conjugué en termes de Régions. Pour ce faire, la publicité des Bureaux devient une nécessité. A cet égard, deux mesures sont proposées :

**Publication du guide du Bureau Citoyen en incluant la Charte des Bureaux Citoyens définitivement adoptée*

** L'élaboration des brochures et des notes sur le fonctionnement des Bureaux Citoyens déjà en place*

**Renforcer la plateforme électronique déjà en place et/ou créer des fenêtres relatives aux Bureaux Citoyens dans les sites web des Communes concernées.*

Suite à cette généralisation, il s'agit aussi de prendre les mesures nécessaires pour la reconnaissance des Bureaux Citoyens en tant qu'institution « d'utilité publique » par les autorités marocaines compétentes.